Plan 1+1 – Partager Notre Futur (le « Plan ») CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes conditions générales s'appliquent à vous-même, à Kingfisher plc (la « Société ») et au groupe Computershare (l'« Administrateur ») et font partie de votre accord de participation au Plan, parallèlement aux règles du Plan. Les termes employés dans les présentes conditions générales auront la signification qui leur est donnée dans les règles du Plan et aucune autre. En cas de conflit entre les présentes conditions générales et les règles du Plan, les règles du Plan prévaudront.

Les Avis de confidentialité expliquent comment vos données sont protégées et énoncent vos droits à l'égard de vos données. Pour consulter les dernières versions des Avis de confidentialité, veuillez consulter les sites www.equatex.com/en/regulatory-info/data-privacy/ et www.computershare.com/uk/privacy-policy

VEUILLEZ NOTER QUE LE MONTANT DE VOS ACTIONS PEUT AUSSI BIEN DIMINUER QU'AUGMENTER ET QUE VOUS NE POURREZ PEUT-ÊTRE PAS RÉCUPÉRER LA SOMME QUE VOUS INVESTISSEZ. LES DIVIDENDES PAYABLES AVEC VOS ACTIONS NE SONT PAS GARANTIS.

ACTIONS ACHETÉES

Je consens aux conditions suivantes :

- mes Contributions seront utilisées pour acquérir des Actions Achetées ;
- il est possible que les Contributions proposées que j'ai demandées dans le cadre de mon Accord de contribution soient réduites suite à un processus de « réduction » mis en place par la Société (ou pour refléter les limites de la juridiction dans laquelle je suis employé(e)) ;
- la Société peut modifier, à sa discrétion, le nombre, le montant, la fréquence et la forme des Contributions que je peux faire, de manière à tenir compte de toute restriction légale, fiscale ou réglementaire locale :
- mes Contributions seront détenues en livres sterling sur un compte non productif d'intérêts, jusqu'à ce que l'Administrateur les utilise pour acquérir des Actions Achetées au sein de la Société en mon nom;
- sauf autorisation expresse de la Société, je ne peux pas modifier ou suspendre mes Contributions ;
- je peux arrêter mes Contributions mensuelles à tout moment pendant la Période de contribution et demander le remboursement de mes Contributions ;
- si je demande le remboursement de mes Contributions, je ne pourrai pas relancer les Contributions, acquérir des Actions Achetées ou me voir octroyé(e) une Attribution d'Actions Supplémentaires ;
- si mon contrat de travail se termine pendant la Période de contribution, mes Contributions s'arrêteront et me seront restituées ;

- si je fais des Contributions dans une devise autre que des livres sterling, mes Contributions seront converties mensuellement en livres sterling selon le taux de change de la livre sterling déterminé par l'Administrateur ;
- si je demande le remboursement de mes Contributions, celui-ci sera basé sur le taux de change en vigueur au moment du remboursement et cela peut signifier que je percevrai un montant inférieur ou supérieur à celui de mes Contributions initiales ;
- toute Contribution non utilisée pour l'acquisition d'Actions Achetées sera convertie dans ma monnaie locale et me sera restituée sur mon salaire ;
- tout dividende versé relativement à mes Actions Achetées sera utilisé pour acquérir des Dividendes liés aux actions ; et
- je peux me séparer à tout moment de mes Actions Achetées et de tout Dividende lié aux actions.

ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES

Je consens aux conditions suivantes :

- j'accepte les Actions Supplémentaires qui me sont attribuées dans le cadre du Plan ;
- la proportion d'Actions Achetées par rapport aux Actions Supplémentaires, telle qu'indiquée dans tout document, peut être modifiée par la Société de temps à autre, mais toute modification apportée à la Proportion d'Actions Supplémentaires applicable à toute Période d'acquisition (c.-à-d. la « période de rétention ») me sera confirmée avant que je n'accepte d'acquérir des Actions Achetées ;
- je me verrai octroyer une Attribution d'Actions Supplémentaires conditionnelle après la fin de la Période de contribution concernée. Le nombre d'Actions Supplémentaires pour celle-ci sera calculé en fonction de la Proportion d'Actions Supplémentaires pour cette Période de contribution;
- aucun paiement ne me sera demandé pour l'octroi de mon Attribution d'Actions Supplémentaires ;
- je serai éligible à la perception de mes Actions Supplémentaires (et de tout équivalent en dividendes) juste après la fin de la Période d'acquisition applicable à mon Attribution d'Actions Supplémentaires ; et
- je perdrai mon éligibilité à la perception des Actions Supplémentaires (et de tout équivalent en dividendes) si :
  - (a) je me sépare des Actions Achetées ou des Dividendes liés aux actions pour lesquels mon Attribution d'Actions Supplémentaires m'a été octroyée avant la Date d'acquisition; ou
  - (b) mon contrat de travail se termine, à l'exception des situations suivantes considérées comme un « départ dans de bonnes conditions »:
    - (i) blessure, maladie ou invalidité ;
    - (ii) licenciement ;
    - (iii) transfert du projet sur lequel je travaille vers un Non-membre du Groupe;
    - (iv) mon employeur ne fait plus partie des Membres du Groupe;
    - (v) départ à la retraite avec l'accord de la société ;
    - (vi) décès; ou

- (vii) toute autre circonstance si le Conseil d'administration prend cette décision dans un cas particulier.

ACCORD DE DÉSIGNATION ET TRANSFERT OBLIGATOIRE DES ACTIONS

Je consens aux conditions suivantes :

- je conclus un accord de 3im on33s33 et/ou accepte toute autre documentation que l'Administrateur peut exiger en lien avec ma 3im on33s d'Actions Achetées, de Dividendes liés aux actions, d'Actions Supplémentaires ou de toute autre action que j'acquiers dans le cadre du Plan. En outre, si je ne signe pas ladite documentation dans le délai spécifié par l'Administrateur, je conviens que mon droit à percevoir des Actions Supplémentaires (et tout 3im on33s3 en 3im on33s) sera caduc à la fin de cette période ;
- 3im on contrat de travail se termine avant la fin de la Période d'acquisition, dans des circonstances autres qu'un « 3im on dans de bonnes conditions » (voir ci-dessus), je vendrai ou transférerai l'ensemble de mes Actions Achetées, Dividendes liés aux actions et toute autre action que j'ai acquise dans le cadre du Plan et que je détiens auprès de l'Administrateur, sous un délai de six mois suivant la date de la perte de l'emploi ;
- si j'annule ma participation au Plan à tout moment antérieur à la fin de la Période d'acquisition, je vendrai ou transférerai l'ensemble de mes Actions Achetées, Dividendes liés aux actions et toute autre action que j'ai acquise dans le cadre du Plan et que je détiens auprès de l'Administrateur, sous un délai de six mois suivant la date de l'annulation ;
- 3im on Attribution d'Actions Supplémentaires 3im on3 caduque pour une quelconque raison avant la fin de la Période d'acquisition, je vendrai ou transférerai l'ensemble de mes Actions Achetées, Dividendes liés aux actions et toute autre action que j'ai acquise dans le cadre du Plan et que je détiens auprès de l'Administrateur, sous un délai de six mois suivant la date de caducité ;
- 3im on contrat de travail se termine avant la fin de la Période d'acquisition, dans des circonstances considérées comme un « 3im on dans de bonnes conditions » (voir ci-dessus), je vendrai ou transférerai l'ensemble de mes Actions Achetées, Dividendes liés aux actions, Actions Supplémentaires et toute autre action que j'ai acquise dans le cadre du Plan et que je détiens auprès de l'Administrateur, sous un délai de six mois suivant la fin de la Période d'acquisition ; et
- 3im on contrat de travail se termine après la fin de la Période d'acquisition, je vendrai ou transférerai l'ensemble de mes Actions Achetées, Dividendes liés aux actions, Actions Supplémentaires et toute autre action que j'ai acquise dans le cadre du Plan et que je détiens auprès de l'Administrateur, sous un délai de six mois suivant la date de la perte de l'emploi.

DROITS ET OBLIGATIONS

J’accepte que la participation au Plan n’affecte en rien mes droits, éligibilités et obligations en vertu de mon contrat de travail, et ne me donne aucun nouveau droit ou droit supplémentaire à une indemnisation ou à des dommages-intérêts si je perds mon emploi.

RESTRICTIONS

Je comprends que, si je suis assujetti(e) au code relatif aux transactions d’actions de la Société, les restrictions énoncées dans ledit code s’appliqueront et pourront affecter mes Actions Achetées, Dividendes liés aux actions, Actions Supplémentaires et toute autre action que j’acquiers dans le cadre du Plan. Je sais qu’une copie du code relatif aux transactions d’actions de la Société est disponible sur l’Intranet de la Société.

FRAIS DE GESTION ET DE NÉGOCIATION

Je reconnais et accepte que :

- je peux annuler ma participation au Plan à tout moment ;
- je serai assujetti(e) à tous les frais de gestion et de négociation applicables en lien avec la vente des Actions Achetées, Dividendes liés aux actions, Actions Supplémentaires et toute autre action que j’acquiers dans le cadre du Plan; et
- la valeur des fonds qui me sera restituée peut être inférieure au prix du marché des Actions Achetées correspondantes au moment de leur acquisition et je ne percevrai aucune indemnisation pour toute perte que je pourrais subir dans le cadre du Plan.

Pour en savoir plus sur vos droits, prenez contact avec le service des autorités locales en charge des normes de négociation ou avec un bureau de conseil aux citoyens (ou l’équivalent local au sein de la juridiction dans laquelle vous êtes employé(e)).

Toute demande d’annulation de ma participation au Plan sera envoyée sur le portail EquatePlus, conformément aux règles du Plan.

SOCIÉTÉ

La Société s’engage à prendre des dispositions pour que les actions de la Société soient achetées en mon nom ou me soient attribuées conformément aux règles du Plan.

COMPUTERSHARE

Je comprends que :

- la Société peut déléguer la prestation des services et l'administration du Plan à Equatex UK et/ou à Computershare Investor Services, qui font tous deux partie du groupe de sociétés Computershare ; et
- je ne serai pas client de Computershare Investor Services ou d'Equatex UK.

DEMANDES ÉLECTRONIQUES (SUR INTERNET, L'INTRANET OU PAR RÉPONSE VOCALE INTERACTIVE)

Si je demande à participer au Plan en utilisant l'outil de demande électronique fourni, les dispositions suivantes s'appliqueront :

- la Société et/ou l'Administrateur a le droit de retirer à tout moment l'outil de demande électronique;
- la Société et/ou l'Administrateur peut exiger une demande écrite en plus ou à la place d'une demande électronique. Si tel est nécessaire, je reconnais que ma demande sera considérée comme incomplète si les demandes électroniques et écrites n'ont pas toutes deux été envoyées ;
- si j'envoie plusieurs demandes, la demande la plus récente (reçue avant la date de clôture éventuellement publiée) prévaudra ;
- les informations que je fournis pour accéder au service, ainsi que mon consentement aux conditions générales, constitueront ma signature électronique lorsque je confirmerai ma demande ;
- la Société et/ou l'Administrateur peut m'autoriser à modifier ma demande par le biais de l'outil de demande électronique. Si j'y suis autorisé(e), une date limite peut être mise en place, après laquelle je ne pourrai plus modifier ma demande;
- en cas d'utilisation excessive du service et de circonstances au-delà du contrôle raisonnable de la Société et/ou de l'Administrateur, il est possible qu'il ne soit pas toujours possible d'utiliser l'outil de demande électronique ;
- la Société et/ou l'Administrateur prendra des mesures raisonnables pour s'assurer que l'outil de demande électronique soit disponible. Toutefois, ni la Société ni l'Administrateur n'est responsable des systèmes au-delà de leur contrôle raisonnable ou de toute incompatibilité entre mes systèmes et l'outil de demande électronique; et
- je reconnais que l'outil de demande électronique me permet de donner des instructions directement à la Société et/ou à l'Administrateur. Ces instructions ne doivent pas être considérées comme des instructions données directement

à l'Administrateur (même si le site Web ou d'autres outils de l'Administrateur sont utilisés en lien avec des demandes électroniques).

COMMENT FAIRE PART D'UNE PLAINTE ?

Si je souhaite faire part d'une plainte concernant le service qui m'a été fourni dans le cadre du présent accord, mon premier point de contact doit être l'adresse suivante : Computershare Investor Services PLC, Shareholder Relations, The Pavilions, Bridgewater Road, Bristol, BS99 6ZZ, Royaume-Uni

NUMÉRO DU SERVICE TEXTEL/MINICOM : +44 080 8234 3577
(ou +800 4020 0034 (numéro gratuit) si vous appelez depuis un pays autre que le Royaume-Uni)

Si je souhaite que les présentes conditions générales soient dans un autre format, je dois prendre contact avec le service d'assistance téléphonique au
+44 080 8234 3577 (ou au +800 4020 0034 si j'appelle depuis un pays autre que le Royaume-Uni).

Le service est joignable 24 heures sur 24.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Je comprends que :

Le Plan sera régi par les règles du Plan en vertu de la Législation anglaise. J'accepte que les poursuites judiciaires relatives au présent accord ne pourront être traitées que par les tribunaux d'Angleterre et du Pays de Galles. Tout échange entre les parties au présent accord en lien avec les présentes conditions générales s'effectuera en anglais. Toutes les instructions et tous les avis qui m'ont été donnés en vertu du présent accord doivent m'être donnés conformément aux règles du Plan.

L'Administrateur prendra toutes les mesures jugées nécessaires, selon son avis raisonnable, pour se conformer à toutes les lois et réglementations en vigueur ou à toutes les exigences de tout organisme de réglementation auxquelles il est soumis.